

REUNION membres BUREAU PFONGUE
Préparation AG 2018
16 Avril 2018 -10H - ONG ACTED

Liste participants

ADG, COSPE, UNITED PURPOSE, coord PFONGUE

Ordre du jour:

- Recrutements
- Malversation: retour d'ADG
- AG: révision du rapport et du plan d'action ; rapport financier...
- Passation au nouveau bureau.

COMPTE RENDU

Recrutements

- Recrutement coordinateur/trice Jokkale

Une journée d'entretiens (test écrit + interview orale) a eu lieu le vendredi 13 Avril. 5 candidats pour le poste de coordinateur du projet JOKKALE ont été rencontrés par la vice présidente et coordinateur PFONGUE. Un autre entretien aura lieu le mercredi 18 avec une autre candidate.

Le choix du nouveau coordinateur/trice du projet Jokkale sera faite avant fin semaine.

-Recrutement assistant comptable

L'offre pour l'assistant comptable a été publiée et la sélection des candidats sera faites avant la fin d'AVRIL.

-Tafaé

Le projet sera coordonné grâce à nos ressources internes (coord PFONGUE ou coord Jokkale)

Une rencontre avec la délégation de l'UE sera organisée après les élections du nouveau bureau exécutif (AG 24 Avril).

- Malversation: retour d'ADG

L'équipe mise à disposition par ADG a effectué un audit interne pour estimer la gravité de la malversation financière découverte en décembre 2017. Le rapport de contrôle des dépenses 2017 de la PFONGUE a été envoyé par ADG au bureau exécutif et est disponible pour tous les membres.

Le rapport se décline en 3 axes que sont :

- 1. les constats avec impact financier** : on suppose que c'est l'ensemble des montants à rembourser il s'agit

- des doublons : - dépenses de 2016 et réenregistrées en 2017 - des dépenses faisant l'objet d'un double payement par banque et par caisse - et les factures douteuses (de la calebasse)
- les dépenses non justifiées : elles ne font l'objet d'aucune justification
- de l'écart de caisse : c'est un montant retiré en Banque pour les dépenses et non enregistré en caisse

2. Des questionnements sur les pièces justificatives: la réponse à ces questionnements permettra de déterminer le niveau de préjudice.

Ils regroupent:

- les factures de consommables répétitives,
- des factures d'IMEDIA,
- des frais de déplacements et de rencontres
- des dépenses justifiées avec des photocopies
- de l'indemnité du conseiller en communication d'août et de septembre retiré par Émeraude

3. Des pièces à fournir, pour la justification des dépenses de décembre et de celles de la concertation de la société civile.

Une rencontre entre l'équipe qui a réalisé le rapport et notre ancienne comptable accusée de détournement aura lieu jeudi 19 Avril afin de nous permettre de mieux identifier les dépenses suspectes.

- AG: révision du rapport et du plan d'action ; rapport financier et budget prévisionnel

COSPE a préparé le rapport du plan d'action qui sera complété par le coordinateur et présenté à l'AG. ADG a donné sa disponibilité à réaliser le rapport financier sur la base des contrôles effectués sur les dépenses PFONGUE.

- Passation au nouveau bureau.

En occasion de l'Assemblée Générale PFONGUE prévue pour le 24 Avril un nouveau bureau exécutif sera élu. Pour le moment aucun candidat ne s'est proposé. L'A.G. sera une occasion pour mieux identifier les tâches et responsabilités de chaque poste du bureau exécutif et du coordinateur PFONGUE.

Riccardo Carlotti
Coordinateur PFONGUE